

**Sujet :** [INTERNET] ANNULE ET REMPLACE : enquête publique sur le projet de parc PV a Revest St Martin

**De :** Nathalie Cornu <nath.cornu@free.fr>

**Date :** 24/09/2023 23:35

**Pour :** pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

**A l'attention de Mr le commissaire enquêteur au sujet du projet de parcs PV au sol de 5.7 ha porté par Tenergy, au lieu dit La Corraïne, commune de Revest St Martin,**

Monsieur,

Le projet de parc PV au sol sur la commune de Revest St Martin a certes été réduit, cependant certains éléments, notamment l'avis de la MRAE (étude d'impact, OLD, effets sur les paysages et la biodiversité, tant floristique que faunistique, risque d'érosion des sols) confirment **mon avis défavorable à ce projet**. C'est comme si les mesures ERC (Eviter-Réduire-Compenser) n'étaient qu'une "jolie" formule pour nous faire croire que tout est sous contrôle, que tout se passera bien! Alors que ces entreprises et ces multinationales n'ont qu'un seul but : gagner de l'argent, coûte que coûte, sans tenir compte du vivant, de la beauté des paysages, des populations vivant sur place!

A cause de la loi AFER, les Zader à indiquer de toute urgence, sans concertation entre les communes d'un même territoire, communes qui voient dans les projets de PV une manne financière tandis que l'état les a délaissées, devraient d'abord se porter sur les zones anthropisées : parking, même de moins de 1500m<sup>2</sup>, toitures, etc et non en envisageant la destruction d'espaces naturels! C'est un non sens de supprimer des espaces naturels, d'autant qu'ils sont en cours d'évolution et de reconquête par la faune et la flore locales.

Comptant sur votre attention, recevez Mr le commissaire enquêteur, mes sincères salutations,

Nathalie CORNU

04300 Forcalquier